

USM Volley : Licences et adhésions - Saison 2015-2016

**Pour pratiquer le volley-ball à l'USM, il faut adhérer, payer sa cotisation annuelle,
et effectuer quelques formalités :**

FORMALITES OBLIGATOIRES :

- certificat médical (autorisant la pratique du volley-ball)
- un chèque du montant de la cotisation (voir ci-dessous)
- autorisation des parents pour les - 18 ans (voir ci-dessous)
- remplir la demande d'adhésion ci-après
- remplir le formulaire de demande de licence
- 1 photo d'identité (max. 2,8cm X 3cm)
- Pour les maillots prêtés par le club (hors poussins et benjamins) : 1 chèque de caution de 30 €

COTISATIONS :

Senior sénior compétition	100 Euros
Senior sénior loisir	70 Euros
M20 (1996/1997/1998)	70 Euros
M17 (1999/2000)	70 Euros
M15 (2001/2002)	60 Euros
M13 (2003/2004)	50 Euros
M11 (2004/2005)	50 Euros
M11 (2006/2007)	50 Euros
Ecole de volley (2008 et après)	50 Euros

Si le licencié souscrit aux garanties complémentaires de la licence (voir formulaire de demande de licence pour plus de détail), le montant de l'option souscrite lui sera demandé

Si plusieurs licenciés dans la même famille, une réduction de 20€ est consentie dans le cas de deux licences, et de 50€ dans le cas de 3 licences.

DEMANDE D'ADHESION à L'US MULHOUSE VOLLEY

NOM PRENOM.....

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

TEL PORTABLE TEL FIXE

EMAIL

DATE DE NAISSANCE/...../..... TAILLEcm

Catégorie MASCULIN FEMININ

SENIOR LOISIR M20 M17 M15 M13 M11 M9 Ecole de volley

MULHOUSE, LE/...../..... SIGNATURE

AUTORISATION PARENTALE (pour les -18 ans)

Je soussigné(nom et prénom)

() autorise ou () n'autorise pas mon enfantà quitter seul le lieu d'entraînement ou de compétition

() autorise ou () n'autorise pas les dirigeants du club à prendre toutes les mesures utiles en cas d'accident

Signature d'un des parents